

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

## Formation pour les propriétaires de maisons anciennes

**Thetford Mines, le 18 novembre 2020** – Pour soutenir et conseiller les propriétaires de maisons anciennes dans leurs efforts pour préserver le patrimoine bâti, la MRC des Appalaches organise un atelier de formation. Cette activité se tiendra à distance le jeudi 14 janvier 2021 à 19 h, sur la plateforme Zoom.

L'atelier sera dispensé par Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée dans le patrimoine bâti. Elle traitera des grands principes de la rénovation extérieure des bâtiments anciens ayant conservé un certain caractère patrimonial. Ces conseils porteront notamment sur la planification d'un projet de rénovation, les interventions à faire et à éviter et l'utilisation des bons matériaux.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA) auquel participe la MRC des Appalaches. La participation à la formation est gratuite, mais il est obligatoire de s'inscrire à l'avance puisque les places sont limitées à 20 personnes. L'activité s'adresse aux propriétaires résidents des 19 municipalités de la MRC. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Louise Nadeau par courriel à [lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca) en fournissant les renseignements suivants : nom, adresse postale et adresse de courrier électronique.

### **Aide-conseil d'un architecte pour 100 \$**

Rappelons qu'il est encore possible pour les propriétaires d'une maison datant d'avant 1950 de bénéficier d'un service-conseil de CAPCHA. L'architecte se déplace sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant devra déboursier un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour bénéficier de l'aide-conseil. Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche doivent déposer leur demande en ligne sur le site internet [capcha.ca](http://capcha.ca).

Ce projet, qui a reçu l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d'appui et de rayonnement des régions* (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

- 30 -

#### SOURCE :

Louis Laferrière, directeur général  
MRC des Appalaches  
418 332-2757, poste 223  
[laferriere@mrcdesappalaches.ca](mailto:laferriere@mrcdesappalaches.ca)

Louise Nadeau, conseillère en développement territorial  
MRC des Appalaches  
418 332-2757, poste 234  
[lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca)